

Communiqué de presse

Nouveau chef de l'Armée (CdA) – un bon choix, bien qu'inattendu !

Berne, le 4 septembre 2019 – **La Société Suisse des Officiers (SSO) salue le choix, certes inattendu, mais pertinent du divisionnaire Thomas Süssli, actuel Chef de la Base d'aide au commandement BAC de l'armée, comme nouveau chef de l'Armée (CdA).**

La SSO a placé la barre très haut quant au profil du nouveau CdA pour ce qui est de sa personnalité, de son intégrité, de ses talents de chef et de communicateur, ainsi que de ses compétences sociales et professionnelles. Le divisionnaire Thomas Süssli qui a été choisi aujourd'hui par le Conseil fédéral pour succéder au commandant de corps Philippe Rebord satisfait ces exigences élevées. Il se distingue notamment par sa capacité à associer, ses compétences communicatives ainsi que par son expérience dans le domaine de la cybermenace.

La SSO attend du nouveau CdA un partenariat, une collaboration franche et fructueuse avec la milice, à l'instar de ce dont a fait preuve le commandant de corps Philippe Rebord.

La SSO félicite le divisionnaire Thomas Süssli pour sa nomination et lui souhaite plein succès et satisfactions dans l'exercice de la fonction exigeante qu'il s'apprête à assumer. La tâche qui l'attend est immense : mener à bien la mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA) ainsi que renouveler les moyens de nos forces aériennes et terrestres.

Personnes de contact

colonel EMG Stefan Holenstein, président, +41 79 241 59 57
colonel Stefano Giedemann, vice-président, +41 79 239 58 82
colonel Gianni Bernasconi, vice-président, +41 79 636 22 90
colonel Marco La Bella, vice-président, +41 76 355 55 13

La SSO

Organisation faîtière de 24 sociétés cantonales d'officiers et de 16 sociétés d'armes, la SSO réunit quelque 22'000 membres. Ses buts sont :

- maintenir et développer une politique de sécurité moderne et crédible, basée sur une armée de milice forte dont les moyens correspondent aux prestations attendues ;
 - défendre les intérêts des officiers dans le cadre de la politique de sécurité suisse ;
 - entretenir des relations étroites avec les autorités nationales et internationales ainsi que les autres organisations de milice ;
 - coordonner et appuyer les sections de la SSO, leurs sous-sections et leurs membres ;
 - renforcer le système de milice par le maintien du service militaire obligatoire.
-